ÉDITORIAL

Par **ALEXANDRA SCHWARTZBROD**

Bille en tête

Le problème d'Emmanuel Macron, c'est qu'il a pris goût à la réforme... pour le seul plaisir de dire qu'il réforme. Chaque fois, il fonce, bille en tête, qui m'aime me suive, et les autres finiront par emboîter le pas. Les dommages collatéraux? Il s'en moque. On l'a vu pour les retraites, l'assurance chômage et dernièrement la Nouvelle-Calédonie. Projets mal ficelés, mal préparés, passage en force, ébullition sociale. La réforme de l'audiovisuel public n'échappe pas à la règle. Pourquoi, soudain, vouloir réformer des entités somme toute distinctes et qui ont plutôt fait la preuve de leur bon fonctionnement? Ou du moins, ne soyons pas béats non plus, qui auraient peut-être besoin de quelques réaménagements mais en aucun cas d'être fondus dans une même masse sous la houlette d'une ou d'un dirigeant en ligne directe avec le sommet du pouvoir?

Parce qu'Emmanuel Macron avait dit qu'il le ferait. Et que 2027 approche et qu'il veut voir cette réforme inscrite à son bilan. Idem pour Rachida Dati qui s'est donné une bonne année pour laisser sa trace au ministère de la Culture avant de partir à l'assaut de la mairie de Paris. D'où le forcing pour accélérer l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale alors que, entre la crise en Nouvelle-Calédonie, les élections européennes et les guerres en Ukraine et au Proche-Orient, l'exécutif et les parlementaires ont déjà largement de quoi s'occuper. Obiectivement, rien ne presse, et l'on comprend les inquiétudes des syndicats et des salariés de l'audiovisuel public, notamment ceux de Radio France qui peuvent légitimement craindre d'être dissous au sein de l'ensemble. Derrière la langue de bois de Rachida Dati («rassembler pour pérenniser le financement et garantir le pluralisme»), on voit bien ce qui se cache derrière ce projet: rationaliser, supprimer les doublons et donc des postes. Et le pire, c'est que cela va coûter de l'argent, alors que le but est d'en économiser. Bref, cette réforme a tout d'une usine à gaz qui va casser des équipes alors que les enjeux colossaux du moment, notamment celui de l'intelligence artificielle, nécessiteraient une cohérence maximale.

Audiovisuel public Au Secours, l'ORTF revient

DÉCRYPTAGE

Le projet de fusion de France Télévisions, Radio France, l'INA et sans doute France Médias Monde doit être examiné jeudi et vendredi à l'Assemblée. Un appel à la grève a été lancé dans les entreprises concernées contre la création d'une «BBC à la française» menée à toute vitesse par Rachida Dati.



ADRIEN FRANQUE

sest une réforme monstre que la ministre de la Culture, Rachida Dati, mène au pas de charge, avec un projet de loi dont l'examen est prévu jeudi et vendredi à l'Assemblée nationale, pour un vote solennel des députés calé mardi. Une fusion express de l'audiovisuel public à horizon 2026, la volonté d'une «BBC à la francaise» (ou d'un ORTF new look) baptisé «France Médias», avec un budget de 4 milliards d'euros pour 16000 salariés. Un projet qui a provoqué un appel à la grève unanime dans les entreprises concernées, de Radio France à France Télévisions, en passant par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et France Médias Monde (RFI, France 24) - des perturbations sont à attendre jeudi et vendredi et un rassemblement devant le ministère de la Culture est prévu à 13 h 30 ce jeudi.

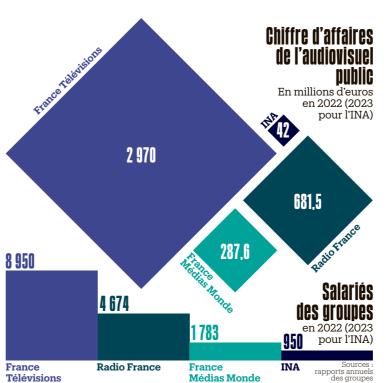
En face, Rachida Dati martèle ses éléments de langage. «L'audiovisuel public est aujourd'hui affaibli parce qu'en danger», a-t-elle expliqué sur France 2 dimanche, citant la «concurrence exacerbée» des «groupes privés» et des «plateformes» type Netflix. Pour remédier à cette vulnérabilité, selon la ministre de la Culture, «nous devons les rassembler et pérenniser leur financement pour

garantir le pluralisme et surtout l'indépendance». Des incantations pour les syndicats de l'audiovisuel public, qui ne comprennent pas la stratégie derrière ce projet. La semaine passée, un rendez-vous avec le cabinet de la ministre a laissé des élus de la radio publique en colère. «Dès qu'on va un peu loin sur la stratégie de notre secteur d'activité,

on les sent très secs, pointe un délégué syndical de Radio France. Le mot d'ordre, c'est simplement "plus on sera gros, plus on sera puissant".»

Pourquoi cette réforme maintenant?

«Depuis 2017, il veut cette réforme», a souligné Dati dimanche en évoquant la position du président de la



République sur la fusion. Le projet remonte en effet aux débuts du premier quinquennat d'Emmanuel Macron. Souhait du secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, ancien administrateur de France Télévisions, le rapprochement des entités de l'audiovisuel public avait été porté une première fois par Franck Riester en 2019, lors de son passage au ministère de la Culture, sous la forme d'une holding baptisée France Médias. Le projet avait été enterré pendant le Covid.

Soucieuse de laisser un bilan rue de Valois avant de s'attaquer à la mairie de Paris en 2026. Dati a repris ce dossier dès son arrivée au gouvernement en janvier. Depuis, elle fonce. L'examen à l'Assemblée de la proposition de loi du sénateur UDI Laurent Lafon, ces jeudi et vendredi, a été vu comme le véhicule idéal. Même si le texte à l'origine n'allait pas jusqu'à une fusion. Dati a lutté pour maintenir coûte que coûte ces débats à l'agenda parlementaire. Sa deuxième lecture au Sénat est d'ores et déjà prévue pour le 19 juin. «Elle veut faire passer ça avant que tout le monde ne se réveille», juge-t-on côté syndicats.

Que contient cette réforme?

La création d'une holding dans un premier temps, une société mère qui chapeauterait toutes les entreprises Libération Jeudi 23 Mai 2024





(France Télévisions, Radio France, l'INA et France Médias Monde), créée au 1er janvier 2025. Et dans la foulée, le rassemblement de toutes les entités au sein d'une même et seule société, France Médias, au 1er ianvier 2026. Subsiste une incertitude sur l'inclusion de l'audiovisuel extérieur France Médias Monde. Le Quai d'Orsay s'est prononcé contre son intégration dans ce futur ensemble. Mais des députés de la majorité, parmi lesquels Quentin Bataillon, rapporteur d'une mission d'information sur l'avenir de l'audiovisuel public, promettaient ces derniers jours de vouloir rétablir le projet initial.

Qui s'y oppose?

Toutes les organisations syndicales de l'audiovisuel public (lire page 4), et en premier lieu celles de Radio France, qui craignent que leur entreprise soit phagocytée par ce grand ensemble. Salariés et grandes voix de la Maison ronde, parmi lesquelles Nicolas Demorand, Léa Salamé ou Nagui, ont signé une tribune mercredi dans le Monde pour s'inquiéter de ce projet. «La volonté gouvernementale de fusionner l'audiovisuel public nous semble démagogique, inefficace et dangereuse», mettent ainsi en garde plus de 1100 salariés de Radio France. Enfin, cinq anciens ministres de la Culture, dont Suite page 4

La vénérable BBC centenaire déplumée par les tories

Les cures d'austérité successives décidées par les gouvernements conservateurs ainsi que plusieurs scandales ont fragilisé une institution toujours chère au cœur des Britanniques.

n 2022, la BBC fêtait son premier centenaire, en plein doute sur son avenir. Même si 20 millions de téléspectateurs avaient suivi sur BBC One (l'équivalent public de TF1) l'enterrement de la reine Elizabeth II, preuve de la place centrale de «tantine Beeb» dans la vie des Britanniques, une série d'attaques politiques et de scandales sont venus ternir l'image du groupe, pénalisé par une cure d'austérité et des réductions d'effectifs ces dernières années.

La BBC, ce sont 21000 salariés, une quinzaine de chaînes télé (huit nationales et sept régionales), des dizaines de radios (dix nationales, sept régionales et 39 locales) et des médias en ligne, sans oublier le service international, BBC

World Service, outil clé du soft power britannique à l'international. Mais en dix ans, son budget a baissé de 30%, sous l'effet des coupes budgétaires décidées par la majorité conservatrice. Elle vient aussi de subir deux ans de gel de la redevance qui la finance aux deux tiers, entraînant un plan d'économies d'environ 10 % et la suppression de 1800 postes et de plus de mille heures de contenus, a récemment déploré son dirigeant Tim Davie. «C'est particulièrement problématique alors que des comptes solides et la capacité à déployer du capital de manière stratégique sont essentiels si on veut négocier la transition numérique», a-t-il ajouté, jugeant «narticulièrement à courte vue» le fait d'avoir réduit les financements de la BBC dans un tel

«Biais». Plusieurs affaires sont aussi venues affaiblir un peu son aura, entre la suspension de Gary Lineker, un de ses présentateurs vedette, après des propos critiquant la politique migratoire du gouvernement publiés sur ses réseaux sociaux et, surtout, la démission en catastrophe à l'été 2023 de Richard Sharp,

Lors d'une manifestation de salariés de France Télévisions en grève, à Paris, en 2022.

PHOTO LIONEL PRÉAU

directeur du groupe et soutien historique du Parti conservateur. Une enquête établit alors que cet ancien banquier avait «omis» de déclarer qu'il avait aidé Boris Johnson à obtenir un prêt de 800 000 livres (environ 900 000 euros à l'époque). Le même Boris Johnson, alors Premier ministre, qui l'avait recommandé pour ce poste. Ce ne sont pas les premières difficultés du groupe, mais elles viennent néanmoins fragiliser l'image de la BBC, critiquée par certains députés pour être trop «woke». «S'il y a un biais dans la couverture de l'actualité par la BBC, ce serait pourtant vers la droite, car elle a un léger parti pris pour le parti au pouvoir», explique David Hendy, auteur de BBC, A People's History, paru en 2022. La majorité des Britanniques l'estiment toujours suffisamment neutre.

Comme tous les autres radiodiffuseurs publics, la BBC doit s'adapter à la concurrence accrue des plateformes comme Netflix et YouTube. ainsi qu'à l'évolution des technologies et des usages numériques. Sa principale faiblesse est, sans surprise, liée à son financement. Le budget total de la BBC est plafonné à cinq milliards de livres, dont les trois quarts proviennent d'une redevance télévisuelle qui s'élève actuellement à 169,50 livres (environ 199 euros) par an. En 2022, la ministre de la Culture promettait d'y mettre fin: après deux années de gel, la redevance est encore garantie jusqu'en 2027. mais pourrait ensuite laisser la place à des abonnements, à une privatisation partielle ou à un financement public, ce qui annonce d'inévitables coupes budgétaires. Alors, si le groupe est moins centralisé qu'il en a l'air, avec des pôles de production à Salford (à côté de Manchester), Birmingham, Belfast, Cardiff, Bristol, ou Glasgow, ce n'est pas seulement lié à «une volonté de se diversifier, d'inclure davantage de voix, d'accents et de perspectives», explique David Hendy, mais aussi à «un besoin de faire des économies».

«Citoyenneté». A domicile comme à l'international, la prééminence de la BBC n'est plus à prouver: elle n'est pas seulement une des plus importantes sources d'information, c'est aussi l'une des plus respectées. Son site d'information est le premier au monde, tandis que ses chaînes et programmes internationaux rassemblent près de 280 millions de personnes par semaine. En plus de séries à succès – l'incontournable *Doctor Who, Fleabag,* les premières saisons de *Black Mirror*... – elle rythme le calendrier du Royaume-Uni avec une série de concerts estivaux, les Proms, devenus un rendez-vous national.

Sa mission n'a pas changé depuis sa création en 1922, dans un pays meurtri par la barbarie de la Première Guerre mondiale. «L'idée était d'aider l'humanité à devenir la meilleure version d'elle-même. La technologie de la radio était alors disponible, avec cette qualité très particulière de pouvoir atteindre n'importe qui, lettré ou non, explique David Hendy, Le but était d'aider les Britanniques à atteindre une véritable citoyenneté et à mener une vie épanouie, à travers le triptyque information, éducation et divertissement. Ses créateurs avaient en tête la culture et la démocratie, et voulaient rendre le meilleur accessible à tous.» Le groupe est depuis devenu un mastodonte ainsi qu'un formidable outil de soft-power. Mais ni son statut ni son histoire ne la protègent véritablement de la dissolution ou de la concurrence.

JULIETTE DÉMAS

Correspondante à Londres

Suite de la page 3 Roselyne Bachelot et Jacques Toubon, avaient exprimé leur désaccord avec une fusion lors d'une audition de la commission d'enquête parlementaire sur les fréquences TNT, en mars. A l'Assemblée, les députés de gauche sont tous contre. Ce projet, c'est «l'aboutissement du dénigrement et de l'affaiblissement» du service public à l'œuvre depuis l'arrivée de Macron au pouvoir, a estimé l'insoumise Ségolène Amiot auprès de l'AFP. «C'est pas le retour de l'ORTF qui va nous permettre de concurrencer Netflix», a renchéri la députée apparentée écologiste Sophie Taillé-Polian, Pour le reste, l'adoption du texte dépend pour certains de l'inclusion de France Médias Monde dans le projet final. Pour le RN, le projet va dans le bon sens, si l'audiovisuel extérieur n'est pas inclus. C'est l'inverse côté LR, ceux-ci ne voteront qu'en cas d'intégration de France Médias Monde. Les syndicats de l'audiovisuel public essavaient ces derniers jours de convaincre des députés Modem, qui semblent pour la holding mais contre la fusion, de se désolidariser de la majorité sur le sujet. Les 22 élus du groupe Liot (Libertés, indépendants, outre-mer et territoires) étaient aussi ciblés.

En coulisse, c'est la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte, qui pousse surtout à une fusion depuis des années. Son homologue de Radio France, Sibyle Veil. n'était, elle, pas contre la création d'une holding mais a déjà exprimé, en juin 2022, son opposition à une entreprise unique.

A quoi ressemblerait l'audiovisuel public?

Là, c'est le flou. Le long chemin parlementaire qui s'annonce avant la fin de l'année pourrait remodeler le projet initial. Une chose est sûre: une fusion coûte cher. Ce qui interroge d'ailleurs les opposants au texte, au vu du contexte de recherches d'économies de l'exécutif. Selon le Parisien, le seul alignement des grilles de salaires de Radio France sur celles de France Télévisions pourrait coûter entre 30 et 50 millions d'euros par an, sans compter les tractations sociales des années à venir. L'Arcom devrait, en tout cas, désigner à l'automne le dirigeant de la holding créée au 1er janvier 2025. Delphine Ernotte, dont le mandat à France Télévisions se termine en 2025, est une candidate autodésignée à ce poste.

Mais cette direction unique de l'audiovisuel, c'est aussi l'une des prin-



Le siège de la BBC à Londres, en octobre, PHOTO IAN WEST, PA WIRE

cipales craintes des détracteurs de la fusion, qui y voient la facilitation d'une mainmise de l'exécutif sur les médias publics. Soit le «temps antédiluvien du gargantuesque ORTF, à l'époque où les gouvernements tenaient de près programmes et information», comme l'écrivait l'ancien président de Radio France et historien Jean-Noël Jeanneney dans une tribune au *Monde* en avril.

Au contraire, certains experts y voient l'occasion pour les médias publics français de créer une grande marque capable d'acquérir un poids mondial. «Si on veut une puissance de feu pour clouer le bec à la propagande de puissances étrangères, on a intérêt à avoir de grands effets d'échelle, à réunir des pools de correspondants, à avoir autant de ressources mais moins de doublons, avec une information labellisée France Médias. La BBC y arrive assez bien, pourquoi pas nous? Mais le diable sera dans les détails et la manière dont sera géré l'ensemble», fait ainsi valoir Olivier Bomsel, titulaire de la chaire d'économie des médias aux Mines. Enfin, la réforme contient un projet de décloisonnement des recettes publicitaires pour l'audiovisuel public: jusqu'ici, le montant des revenus de la pub sur Radio France ou France Télés était limité. Une initiative qui a déjà provoqué l'ire du secteur privé et qui devrait être remis sur la table par les parlementaires, la droite s'y opposant.

Comment sera financé ce futur ensemble?

C'est l'autre volet de la réforme. Après la suppression de la redevance en 2022, l'audiovisuel public se retrouve depuis deux ans financé par une fraction de la TVA. Un financement qui n'est pas pérenne: à partir de 2025, une affectation de taxe ne peut être maintenue que si elle est en lien avec la mission de service public qu'elle vient financer, en vertu de la loi organique relative à la modernisation de la gestion des finances publiques. Les députés Renaissance Quentin Bataillon et LR Jean-Jacques Gaultier ont ainsi préparé une alternative, avec un projet de «prélèvement sur recettes» du budget de l'Etat. C'est-à-dire que «l'audiovisuel public ne va pas attendre que l'Etat lui verse de l'argent, il va le prendre», selon Quentin Bataillon sur France Info le 13 mai. Un projet qui pourrait néanmoins trouver quelques réticences du côté du Sénat.

«Mesdames et messieurs les députés, ne sacrifiez pas la radio et la télé publiques»

TRIBUNE

Une lettre ouverte, signée de tous les syndicats de Radio France et de France Télévisions, par certaines organisations de l'INA et France Médias Monde, ainsi que des sociétés de journalistes et des salariés de ces entreprises, interpelle les élus.

esdames et messieurs les députés, C'est un texte majeur, une proposition de loi dangereuse, qui vous est présentée à l'Assemblée. C'est l'avenir de l'audiovisuel public qui est en jeu, au moment où les attaques des plateformes et des médias privés n'ont jamais été aussi

Un texte trompeur surtout. Il est question de créer un «holding» de l'audiovisuel public, dès le 1er janvier 2025, avant de donner naissance à une société commune. une «ORTF, le retour» le 1er janvier 2026. En préambule, le but affiché est de «rendre l'audiovisuel public plus fort», mais nous en sommes convaincus, ce projet de loi

Si vous souhaitez que les chaînes de Radio France, France Télévisions et leurs plateformes web continuent de remplir leurs missions de service public, réfléchissez avant de voter ce texte.

Fusionner, c'est d'abord prendre le risque d'uniformiser et appauvrir l'information. En créant une entreprise audiovisuelle unique, ce texte fragilise la diversité des contenus. La tentation sera grande, en effet, de rogner le budget de l'audiovisuel public, devenu précaire depuis la suppression de la redevance. Vous entendrez partout les mêmes interviews, les mêmes reportages. Imaginez, par exemple, que le son de la télévision soit diffusé sur les chaînes de radio pour réduire le nombre d'équipes sur le terrain. Ce serait une fausse bonne idée. Les reportages seront moins nombreux. moins en prise avec le terrain au moment où notre public exprime, au contraire, un besoin croissant de proximité.

Fusionner, c'est aussi prendre le risque de créer une entreprise publique plus vulnérable aux pressions du pouvoir. Imaginez le poids du futur directeur de l'information du groupe. Il sera bien plus facile pour

l'Elvsée ou le ministère de la Culture d'intervenir pour empêcher la diffusion d'un reportage qui

dérange, ou au contraire pour imposer une ligne éditoriale unique.

Pourtant, depuis quelques années, nos entreprises se sont engagées durablement dans la lutte contre les «fake news», l'éducation aux médias, des domaines qui ne se mesurent pas en termes d'audience mais qui préparent les citoyens de demain. Pourquoi prendre le risque d'affaiblir cet édifice si précieux pour le débat public? Fusionner, c'est prendre un risque financier: alors que nos audiences se portent bien, que les budgets de nos entreprises sont à l'équilibre, cette fusion pourrait coûter 20 millions d'euros par an, rien que pour aligner les conventions d'entreprises. Un chiffre largement sous-estimé. Où trouverez-vous l'argent pour financer

Fusionner, c'est également mettre en péril la création culturelle française. Combien d'artistes ont été propulsés par l'audace et

le dynamisme de nos chaînes? Par des émissions comme Totémic, le Masque et la Plume ou la Grande Librairie? Combien de spectateurs ont pu profiter des talents des formations musicales de Radio France? Si, un jour, le ministère de la Culture décidait de ne plus soutenir la création indépendante, qui le ferait? Nos médias sont des supports fondamentaux de diffusion pour la création française (concerts, dramatiques, documentaires, séries, téléfilms, cinéma). Fusionner l'audiovisuel public, c'est prendre le risque de voir diminuer le nombre de productions, et réduire le nombre de salariés. Parce qu'il produit et diffuse des centaines

d'heures de fictions, l'audiovisuel public est en France le premier employeur de comédiens. Il

produit et diffuse chaque semaine des dizaines d'heures de documentaire, des centaines d'heures de débats, des programmes pour toutes les générations. Ce sont des outils de compréhension du monde, que nul autre ne peut offrir.

Mesdames et messieurs les députés, êtesvous prêts à prendre tous ces risques? Etes-vous prêts à assumer de faire disparaître ce trésor commun?

L'audiovisuel public mérite mieux que cette improvisation. La ministre de la Culture, Rachida Dati, veut peut-être laisser une trace rue de Valois. Mais peu importent les calculs politiques, nos chaînes méritent une meilleure stratégie.

Mesdames et messieurs les députés, écoutez les salariés de Radio France qui craignent de voir disparaître leur média. Cette fusion est en réalité une absorption de la radio. Ecoutez les salariés de France Télévisions qui portent encore les séquelles du

regroupement de toutes les chaînes en une entreprise unique avec des fusions de rédactions qui se traduisent par des abandons de programmes, comme les éditions nationales de France 3. Ecoutez le refus de la direction de France Médias Monde et d'une grande partie des personnels d'intégrer cette société unique. Ecoutez les craintes des salariés de l'INA, qui ne comprennent pas ce projet, très éloigné de leurs préoccupations.

Ecoutez encore le monde de la culture, très inquiet que ce chantier chronophage affaiblisse les engagements de France Télévisions pour la création audiovisuelle. Ecoutez l'avis réfléchi de cinq anciens ministres de la Culture, pour qui fusionner l'audiovisuel public est une folie. Nous avons besoin d'un financement «suffisant, durable et prévisible» comme l'exige le nouveau règlement européen sur la liberté des médias, d'une enveloppe pérenne pour chacun de nos médias, sans chantage à la fusion. Or pour le moment, il n'y a aucune garantie de survie, ni pour la radio, ni pour la télévision.

Mesdames et messieurs les députés, ne votez pas cette proposition de loi! C'est un enieu démocratique maieur. Ce mariage forcé est une erreur. Nos auditeurs, nos téléspectateurs, nos internautes, méritent davantage de considération.

LES SYNDIÇATS ET SALARIÉS DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Retrouvez les premiers signataires sur Libération.fr